

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2020

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2020-2021-2022

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES
DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est donné aux personnes intéressées que le **mardi 15 octobre 2019, à 19 h 30**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le Budget pour l'exercice financier 2020 et le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 seront déposés.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie).

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Budget 2020 et le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 4 octobre 2019.

La secrétaire d'arrondissement,


Marie Marthe Papineau, avocate